

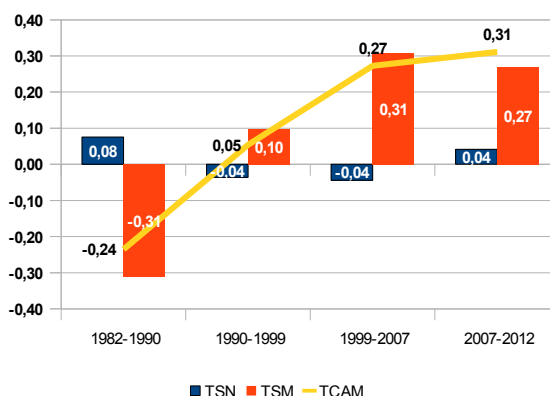
SCOT du DUNOIS

■ Démographie

Augmentation de 1 968 habitants entre 1968 et 2012, soit une hausse de +3,9 %.

Répartition inégale de la population entre les EPCI : la CC du Dunois concentre 39,4 % de la population (autres : de 12,6 % à 28,9%).

2011 : Part des +65 ans : 22,12% (supérieur à celles constatées au plan national, régional et départemental. (Part -25 ans : 27,86%).



■ Économie territoriale

Le nombre d'emplois baisse depuis 1999, essentiellement depuis 2007 avec - 1639 emplois. La CC du Dunois concentre 56 % des 15 151 emplois du territoire et 76 % des pertes d'emplois (- 1318 depuis 1999).

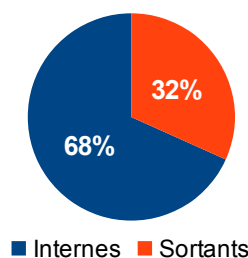
Indice de Concentration de l'Emploi (ICE) : 87 (et 139 pour la CC du Dunois). Forte baisse depuis 1999 (-12 points), surtout pour le Bonnevalais (de 87 à 68 soit -19 points).

En 2012, le taux de chômage est de 11,2%, identique au département. Il se concentre dans le Dunois (13,9%) alors qu'il est plus faible dans le Bonnevalais (9,3%) et les Plaines et Vallées Dunoises (8,2%).

Concernant les entreprises, on note une surreprésentation du secteur administration, enseignement et santé dans le Dunois, de l'industrie et de la construction dans les 3 autres CC.

32 % des 17 407 actifs résidant sur le territoire travaillent en dehors de celui-ci (Chartres Métropole et Ile de France principalement) et 23% des 15 151 emplois sont occupés par des résidents extérieurs.

Répartition des actifs occupés selon le lieu de travail



■ Internes ■ Sortants

■ Le territoire

Le territoire du SCOT comprend une moyenne aire avec un pôle urbain (Châteaudun). Celui-ci rayonne principalement sur les 3 EPCI du Dunois, des Plaines et Vallées Dunoises et des Trois Rivières. Le territoire comprend également une petites aire centrée sur Bonneval. Par ailleurs, le territoire est soumis à l'influence de l'aire urbaine de Chartres (principalement au nord de la CC du Bonnevalais).

Toutes les communes de la CC des Plaines et Vallées Dunoises sont classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR*). De même la CC du Dunois et quelques autres communes sont concernées par des Aides à Finalité Régionale (AFR**).

* les critères pour être classé en ZRR sont : un déclin de la population du territoire (arrondissement, canton) ; un déclin de la population active ; une forte proportion d'emplois agricoles.

** les critères pour être classé en AFR sont : un niveau de vie anormalement bas ou un grave sous emploi ; appartenir à une région défavorisée par rapport à la moyenne nationale.

Le territoire du SCOT contient des zones humides avec notamment des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et des zones de lutte contre les espèces végétales envahissantes.

La ville de Châteaudun est soumise à des glissement de terrains, chutes de blocs et cavités souterraines (Plan de Prévention des Risques de Mouvement de Terrain : PPRMT). Il existe de même un PPRI approuvé le long du Loir.

L'emploi agricole baisse (-11,2%) mais résiste mieux que dans le département (-16,8%). En 2010, 89% des exploitations sont spécialisées en grandes cultures. La part des surfaces irrigables et irriguées est très supérieure à la moyenne départementale (48,3 % et 36,5% contre 32,4 % et 21,5%).

4 EPCI
53 communes

45 265 hab
10,5 % de la pop.
départementale

Croissance
depuis 1990 due
au solde
migratoire

Population âgée
et vieillissante

15 151 emplois

Pôle d'emploi
de Châteaudun
en crise

ICE : 87,0

Chômage élevé
dans le Dunois

E-S : - 2 256

80 entrants pour
100 sortants

E : Entrants
S : Sortants

Pôle de
Châteaudun

Influence de
l'AU de Chartres

ZRR et AFR

ZSC et zones
humides

PPRMT et PPRI

Grandes
cultures
irrigation

Gouvernance et réglementation

SCoT du Pays du Dunois en élaboration : arrêté de publication du périmètre du 20 décembre 2013. Un PLUi est en cours (engagement) sur la CC du Dunois (valant PLH si option).

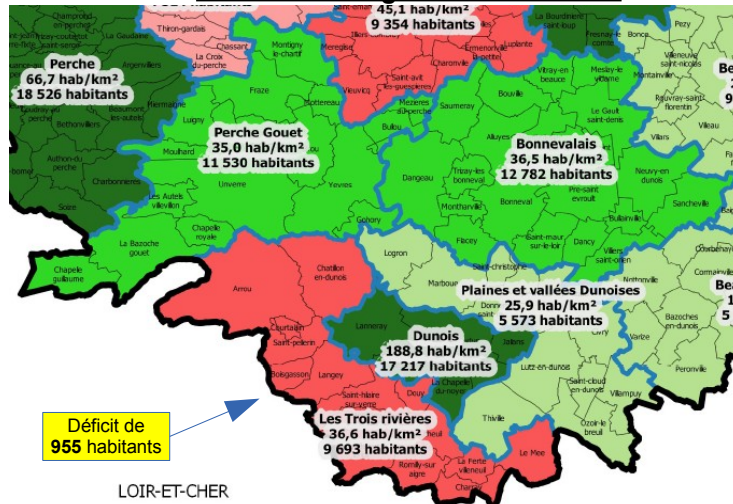
Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe de Beauce recouvre la moitié Est du SCOT et celui du Loir recouvre la totalité du SCOT. Les 4 CC font partie intégralement du SDAGE de Loire-Bretagne.

La ville de Châteaudun compte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Camus-Schweitzer.

Au regard de l'article 33 de la loi NOTRe, la CC des Trois Rivières est en dessous du seuil autorisé.

D'après la CDCI du 16 octobre, la CC Bonnevalais ne devrait pas évoluer, en revanche, les 3 autres EPCI devraient fusionner entre elles, avec 10 communes du Perche Gouet.

Situation au regard de la loi Notre



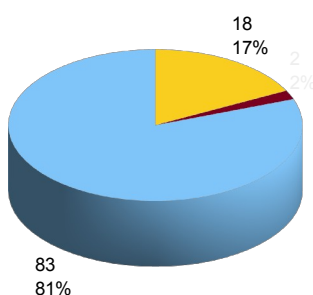
Logement

Le territoire du SCOT du Pays Dunois compte 23 731 logements en 2012 pour 19 384 ménages, ce qui implique un nombre plus important de résidences secondaires que le département (18,3 % au lieu de 13,7 %).

Répartition maisons/appartements
SCOT du Pays Dunois



Logements commencés en 2013
SCOT du Pays Dunois



37,2 % des 18 963 résidences principales en 2010 ont été construites avant 1946 et 48,7 % entre 1946 et 1990.

41,34 % des résidences principales comptent 5 pièces ou plus, pour des ménages de 2,34 personnes (contre 2,41 pour le département). Celles-ci sont en général des maisons (83,71%).

9,6% des logements sont vacants en 2012, chiffre, en forte hausse depuis 2009.

Un parc privé composé de maisons individuelles et ancien (71,6% antérieur à 1974)

Le territoire comporte 2 696 logements sociaux en 2014 (RPLS) soit environ 11,58% des résidences principales (Insee). La part des ménages pauvres est de 14,9%, supérieure à la moyenne départementale (13,7%) et particulièrement élevée dans la CC du Dunois (18,5%).

- Nombre de logements commencés individuels purs
- Nombre de logements commencés individuels groupés
- Nombre de logements commencés collectifs
- Nombre de logements commencés en résidence

17,5 % des 103 logements commencés en 2013 sont financés en tant que logements sociaux.

La construction neuve est plus importante dans le Bonnevalais, tout comme la vulnérabilité énergétique des ménages.

SCOT en élaboration

1 QPV

Fusion de 3 EPCI

Création de 2 communes nouvelles :
Arrou (6 communes) et Cloyes-sur-le Loir (9 communes)

23 731 logements

Parc ancien

Une vacance importante

Un parc de maisons

17,5 % de logements sociaux dans la construction neuve

81 % de logements commencés individuels purs

